



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Jeudi 10 juillet 2014 - Pouillé

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 10 juillet 2014 à 18h00 à Pouillé**, sur convocation du Président en date du 2 juillet 2014.

Etaient présents :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLY		Pierre-François BAUDONCOURT
BOURRE	André MARTIN	
CHATEAUVIEUX	Christian SAUX	Marie-Rose VENISSE
CHEMERY	Françoise CHARLES	
CHISSAY-EN-TOURAIN	Philippe PLASSAIS	
CHOUSSY	Christian PONNELLE	
CONTRES	Martine DELORD	
COUDES	Hubert MARSEAUT	
COUFFY	Jean-Pierre EPIAIS	Patrice BRAULT
FAVEROLLES-SUR-CHER		Olivier RACAULT
FEINGS		Séverine MARTY
GIEVRES		Françoise GILOT-LECLERC
GY-EN-SOLOGNE	Jocelyne BERLU	
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Claude CHANAL	
LASSAY-SUR-CROISNE	Michel BAUD	Fanny COMPAIGNON de MARCHEVILLE
LOREUX		Joël HERISSET
MARAY	Patrick MAILLET	Gérard THUE
MAREUIL-SUR-CHER		Gérard OUDART
MEHERS		François CHARBONNIER
MENNETOU-SUR-CHER	Christophe THORIN	Martine TONNARD
MEUSNES	Jacky AUGIS	
MONTHOU-SUR-CHER		Jean-François MARINIER
MONTRICHARD	Pierre LANGLAIS	
MUR-DE-SOLOGNE		Yves POTHET
OISLY	Chantal MARDON	
PONTLEVOY	Hubert ARMAND	
POUILLE	Alain GOUTX	Michel DELALANDE
PRUNIER-SUR-CHER		Jacqueline COGNET
ROMORANTIN-LANTHENAY	Jeanny LORGEUX	
ROGEOU		Jean-Paul POIDRAS
SAINT-AIGNAN	Claude SAUQUET	
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Philippe GAUTHIER	Carole CARRE
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	Bernard CHARRET	Corinne BLANCQUAERT
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Michel AUGER	Florence MALLIET
SAINT-LOUP-SUR-CHER	Pierre BARBE	
SASSAY	Sylviane TURMEAUX	Bruno SIMON
SEIGY	Jacky BOIRE	Marc RIBEAU
SELLES-SUR-CHER		Marie-Laure BERTHIER
SOINGS-EN-SOLOGNE		Anne-Marie DELALANDE

THESEE	Daniel CHARLUTEAU	
VALLIERES-LES-GRANDES	Francis GESMIER	
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Jean-Claude OTON	Isabelle BEAUJARD
VILLEHERVIERS	Raphaël HOUGNON	
CC DU CHER A LA LOIRE	Jacques PAOLETTI	
CC VAL DE CHER - CONTROIS		Claude SAUQUET
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Nicole ROGER	Martine TONNARD
CONSEIL GENERAL	Jean-Marie JANSSENS	

Etaient absents excusés : **BOURRE :** Emmanuèle NEDEY - **CHATILLON-SUR-CHER :** Pierre JULIEN - **CHATRES-SUR-CHER :** Claude de CARFORT / Gilles MICHENET - **FAVEROLLES-SUR-CHER :** Bernard GIRAULT - **FOUGERES-SUR-BIEVRE :** Françoise GUERU-DUMÉZ / Béatrice HUC - **GIEVRES :** Robert MOUGNE - **LANGON :** Jean-Marc BARY - **MUR-DE-SOLOGNE :** Philippe MARION - **OISLY :** Florence JOLY - **OUCHAMPS :** Christiane PERON / Elodie BONNEFON - **PRUNIER-SUR-SOLOGNE :** Claude THEREZE - **SELLES-SUR-CHER :** Francis MONCHET - **SOINGS-EN-SOLOGNE :** Bernard BIETTE - **VALLIERES-LES-GRANDES :** Lolita AUBERT - **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER - CONTROIS :** Jean-Claude ALMYR - **CONSEIL GENERAL :** Jean-Marie BISSON / Jean-Louis MARCHENOIR.

Assistaient également à la réunion :

- M. Alain GUEYDAN, Sous-Préfet de Romorantin-Lanthenay
- Mme Monique RAYNAUD, Conseillère Régionale
- Mme Françoise DELORME, Maire-Adjoint de Pouillé
- M. Christian DOUCOT, Mairie d'Angé
- Mme Valérie PERIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- Mme Sylvie DOUCET, chargée de mission du Pays
- Mme Daphné ECHEVARD, secrétaire du Pays
- M. Jean-Marc NORBERT, agent de développement du Pays

Conseil de développement

Assistaient à la réunion :

- Mme Odile BOURDILLON, UDAF 41
- Mme Anne BOURDIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- Mme Annick CHARBONNIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mme Laetitia PIQUET, Jeune Chambre Economique de Romorantin - Sologne
- M. Alain QUILLOUT, Selles-sur-Cher
- M. Bruno VACHER, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher

Etaient excusés :

- Mme Karine GLOANEC-MAURIN, Vice-Présidente du Conseil Régional
- Mme Claire MATHIEU, Conseil Régional - Direction de l'Aménagement du Territoire
- M. Yvan SAUMET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Philippe DOUIN, Directeur du Comité Départemental du Tourisme de Loir-et-Cher
- M. Jean-Luc SOMMIER, UCPS



ORDRE DU JOUR

- *Bilan à mi-parcours du 3^{ème} Contrat Régional de Pays*
- *Affaires diverses.*



M. GOUTX, Maire de Pouillé, accueille les membres du comité syndical.

M. le Président indique que le règlement régional des contrats de Pays stipule que les contrats, signés pour une durée de 5 ans, peuvent faire l'objet d'une révision à mi-parcours. Il s'agit d'établir un bilan d'étape du contrat régional de Pays (projets engagés, état de consommation des crédits, évaluation de l'impact sur le territoire des actions engagées,...) et de proposer une réaffectation des crédits disponibles en identifiant et priorisant les projets qui seront réalisés durant les 2 dernières années du Contrat.

M. le Président précise que 2 705 000 € ont été engagés, soit un taux d'engagement de 32 % des crédits.

Etat des consommations du contrat régional de Pays

	CREDITS RESERVES	CREDITS ENGAGES	CREDITS DISPONIBLES
Module 1 : Formation / Développement et innovation économique	1 220 000 €	297 900 €	922 100 €
Module 2 : Services à la population	1 076 000 €	716 400 €	359 600 €
Module 3 : Habitat - Rénovation urbaine	250 000 €		250 000 €
Module 4 : Performance énergétique	833 000 €	217 100 €	615 900 €
Module 5 : Qualité des paysages	80 000 €		80 000 €
Module 6 : Mobilité	1 007 000 €	92 600 €	914 400 €
Module 7 : Biodiversité - Eau	170 000 €	107 300 €	65 500 €
	+ 2 800 €		
Module 8 : Economie touristique	766 000 €	449 600 €	319 500 €
	+ 3 100 €		
Module 9 : Développement de l'accès à la culture	1 445 000 €	186 200 €	1 258 800 €
Module 10 : Aménagements urbains / Cadre de vie	100 000 €	20 700 €	79 300 €
Module 12 : Agriculture	765 000 €	120 300 €	644 700 €
Agenda 21	49 000 €	9 000 €	40 000 €
Dotation fongible	91 000 €		85 100 €
	- 5 900 €		
TOTAL	8 452 000 €	2 705 000 €	5 747 000 €

Pour préparer cette révision, un recensement des projets a été opéré par le Pays auprès notamment des communes et des communautés de communes et par la Chambre d'Agriculture pour le volet agricole du contrat.

Les quatre commissions du Pays se sont réunies afin d'instruire et de prioriser les projets relevant de leur domaine de compétence.

Au regard de l'avis de chaque commission, le bureau a émis une proposition de réaffectation des crédits qui est soumise au comité syndical.

Sur proposition du Bureau et après avoir entendu les rapports de Hubert MARSEAULT, Président de la commission Agriculture, Claude SAUQUET, Président de la commission Développement économique, de Nicole ROGER et de Jacky BOIRE, Présidente et Vice-président de la commission Services à la population - Gestion de l'espace, de Christophe THORIN, Vice-président de la commission Tourisme-Culture-Sport, le comité syndical approuve la proposition de révision à mi-parcours du 3^{ème} contrat régional de Pays suivante :

Module 1 : Formation, développement et innovation économique

1.1 Développement de l'offre en immobilier d'entreprise

Projet identifié

Extension du parc d'activités de Saint-Georges-sur-Cher

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 1 500 000 €

Subvention régionale sollicitée : 300 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet reporté sur le 4^{ème} contrat régional de Pays
- ⇒ Redéploiement des crédits restants (129 400 €)

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 1.1 : Requalification et aménagement de zones d'activités de qualité	129 400 €		129 400 €	0 €

1.2 Requalification et aménagement de zones d'activités de qualité

Projets identifiés

Extension d'un bâtiment pour l'accueil de la société Prolitol à Romorantin

Maître d'ouvrage : CC du Romorantinais et du Monestois

Coût estimatif : 1 600 000 €

Subvention régionale sollicitée : 640 000 €

Construction d'un bâtiment pour l'accueil de la Société de Métallerie Industrielle (SMI) à Romorantin

Maître d'ouvrage : CC du Romorantinais et du Monestois

Coût estimatif : 350 000 €

Subvention régionale sollicitée : 52 500 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projets retenus
- ⇒ Abondement des crédits de 45 000 €

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 1.2 : Développement de l'offre en immobilier d'entreprise	650 000 €	45 000 €		695 000 €

1.3 Soutien à l'insertion professionnelle des personnes en situation fragile

Montant des crédits disponibles : 0 €

Projet identifié

Construction d'une cuisine centrale à Contres

Maître d'ouvrage : ADAPEI 41

Coût estimatif : 1 320 000 €

Subvention régionale sollicitée : 528 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet reporté sur le 4^{ème} contrat régional de Pays

1.4 Maintenir un tissu artisanal et commercial dynamique à travers une nouvelle ORAC

Décision du comité syndical

- ⇒ Maintien des crédits (ligne investissement)

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 1.4 : Maintenir un tissu artisanal et commercial dynamique à travers une nouvelle ORAC	142 700 €		2 700 €	140 000 €

Module 2 : Services à la population

2.1 Développement des structures de garde de la petite enfance et d'accueil périscolaire

Projets identifiés

Construction d'un centre multi-accueil à Saint-Aignan

Maître d'ouvrage : communauté de communes val de Cher - Controis

Coût estimatif : 1 250 000 €

Subvention régionale sollicitée : 250 000 €

Aménagement d'un local pour les jeunes à Contres

Maître d'ouvrage : communauté de communes val de Cher - Controis

Coût estimatif : 1 050 000 €

Subvention régionale sollicitée : 210 000 €

Mise en place d'un relais assistantes maternelles itinérant

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 132 500 € (22 500 € inv. + 110 000 € fonct.)

Subvention régionale sollicitée : 26 500 €

Décision du comité syndical

⇒ Projets retenus

Mise en place d'une ludothèque itinérante

Maître d'ouvrage : communauté de communes val de Cher - Controis

Coût estimatif : 84 500 € (20 700 € inv. + 63 800 € fonct.)

Subvention régionale sollicitée : 36 000 €

Décision du comité syndical

⇒ Projet non retenu

⇒ Redéploiement des crédits restants (129 400 €)

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 2.1 : Développement des structures de garde de la petite enfance et d'accueil périscolaire	280 000 €		195 000 €	475 000 €

2.2 Création de pôles de santé

Projets identifiés

Aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire à Noyers-sur-Cher

Maître d'ouvrage : commune de Noyers-sur-Cher

Coût estimatif : 1 000 000 €

Subvention régionale sollicitée : 200 000 €

Aménagement d'un cabinet médical à Mur-de-Sologne

Maître d'ouvrage : commune de Mur-de-Sologne

Coût estimatif : 271 000 €

Subvention régionale sollicitée : 67 700 €

Décision du comité syndical

⇒ Projets retenus

⇒ Abondement des crédits de 267 700 €

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 2.2 : Création de pôles de santé	0 €	267 700 €		267 700 €

2.3 Développement des services contribuant au maintien à domicile des personnes âgées

Aucun projet identifié

Décision du comité syndical

⇒ Redéploiement des crédits restants

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 2.3 : Développement des services contribuant au maintien à domicile des personnes âgées	700 €		700 €	0 €

2.4 Maintien des services au public en milieu rural

2.4.a Maintien ou création de commerces de proximité

Projet identifié

Création d'une piste cyclable de Contres à Sassay

Projets identifiés

Agrandissement de l'auberge le Prieuré à Lassay-sur-Croisne

Maître d'ouvrage : commune de Lassay-sur-Croisne

Coût estimatif : 160 000 €

Subvention régionale sollicitée : 32 000 €

Décision du comité syndical

⇒ Projet retenu

Aménagement et mise aux normes de l'hôtel restaurant à Meusnes

Maître d'ouvrage : commune de Meusnes

Coût estimatif : 403 000 € (90 000 € acquis. bâtiment + 313 000 € travaux)

Subvention régionale sollicitée : 80 600 €

Décision du comité syndical

⇒ Projet retenu pour l'acquisition du bâtiment et reporté sur le prochain Contrat régional de Pays pour les travaux d'aménagement et de mise aux normes

Construction d'un commerce multiservices à Ouchamps

Maître d'ouvrage : commune de Ouchamps

Coût estimatif : aucune estimation chiffrée

Décision du comité syndical

⇒ Projet reporté sur le 4^{ème} contrat régional de Pays

Aménagement d'un commerce multiservices à Couffy

Maître d'ouvrage : commune de Couffy

Coût estimatif : aucune estimation chiffrée

Décision du comité syndical

⇒ Projet reporté sur le 4ème CRP

⇒ Redéploiement partiel des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 2.4.a : Maintien ou création de commerces de proximité	78 900 €		23 900 €	55 000 €

2.4.a à 2.4.d

Décision du comité syndical

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 2.4.b : Création de Points-Multi-Services	3 500 €		3 500 €	0 €
Action 2.4.c : Création de Maisons ou Relais Services Publics	0 €			0 €
Action 2.4.d : Développement des services liés à l'insertion sociale des personnes défavorisées	0 €			0 €

Module 3 : Habitat - Rénovation urbaine

Aucun projet identifié

Décision du comité syndical

⇒ Redéploiement des crédits restants

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 3.1 : Développement d'une offre de logements spécifiques	235 000 €		235 000 €	0 €
Action 3.2 : Création d'éco-quartiers	15 000 €		15 000 €	0 €

Module 4 : Performance énergétique

4.2 Réduction des consommations énergétiques des collectivités et de la précarité énergétique

Plusieurs projets d'isolation de bâtiments publics identifiés

Décision du comité syndical

⇒ Redéploiement partiel des crédits restants

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
a) Plan isolation des bâtiments publics et associatifs	557 700 €			557 700 €
b) Isolation des logements sociaux	20 000 €		20 000 €	0 €
c) Efficacité énergétique dans l'éclairage public	0 €			0 €
d) Acquisition de véhicules électriques de service	1 200 €		1 200 €	0 €

4.3 Valorisation énergétique des ressources locales

Projet identifié

Acquisition d'équipements pour le développement de la filière bois énergie (tapis de distribution + déchiqueteuse)

Maître d'ouvrage : CUMA Bois déchiquetage 41

Subvention régionale sollicitée : 36 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet retenu
- ⇒ Abondement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 4.3 : Valorisation énergétique des ressources locales	5 000 €	31 000 €		36 000 €

4.4 Renforcement de l'autonomie énergétique des exploitations agricoles

Aucun projet identifié

Acquisition d'équipements pour le développement de la filière bois énergie (tapis de distribution + déchiqueteuse)

Maître d'ouvrage : CUMA Bois déchiquetage 41

Subvention régionale sollicitée : 36 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Redéploiement partiel des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 4.4 : Renforcement de l'autonomie énergétique des exploitations agricoles	34 000 €		4 000 €	30 000 €

Module 5 : Qualité des paysages

Décision du comité syndical

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 5.1.a : Intégration de la dimension paysagère dans les projets d'aménagement	15 000 €		15 000 €	0 €
Action 5.1.b : Analyses paysagères en vue d'une valorisation des espaces en friche ou dégradés	0 €	12 000 €		12 000 €
Action 5.1.c : Valorisation des paysages identitaires	60 000 €		60 000 €	0 €
Action 5.1.d : Insertion paysagère des sites d'exploitation agricole	5 000 €	20 000 €		25 000 €

Module 6 : Mobilité

6.1 Développement des déplacements doux

6.1.a Création d'un réseau cyclable « Cher à vélo »

Décision du comité syndical

- ⇒ Maintien des crédits restants

6.1.b Développement de liaisons cyclables utilitaires

Projet identifié

Création d'une piste cyclable de Contres à Sassay

Maître d'ouvrage : commune de Contres

Coût estimatif : 83 000 €

Subvention régionale sollicitée : 24 900 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu
- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 6.1.a Création d'un réseau cyclable « Cher à vélo »	854 000 €			854 000 €
Action 6.1.b Développement de liaisons cyclables utilitaires	20 000 €		20 000 €	0 €

6.2 Mise en accessibilité des établissements recevant du public

Projets identifiés

Mise en accessibilité de la salle des fêtes de Noyers-sur-Cher et de la mairie de Feings

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu
- ⇒ Redéploiement partiel des crédits
- ⇒ Augmentation du taux d'intervention de 20 % à 30 %

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 6.2 Mise en accessibilité des établissements recevant du public	40 400 €		10 400 €	30 000 €

Module 7 : Biodiversité - Eau

7.1 Connaissance, préservation et valorisation des milieux naturels

Projet identifié

Aménagement d'un sentier pédagogique à Châteaueux

Maître d'ouvrage : commune de Châteaueux

Coût estimatif : aucune estimation chiffrée

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet retenu
- ⇒ Redéploiement partiel des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 7.1 Connaissance, préservation et valorisation des milieux naturels	20 100 €		5 100 €	20 000 €

7.2 Développement des pratiques de gestion des espaces publics respectueuses de l'environnement

Projets d'accompagnement à la mise en place de plans de gestion différenciée des espaces verts ou de chartes Zéro pesticide identifiés dans plusieurs communes (projets liés à l'éco-conditionnalité de la dotation « espaces publics - cœurs de village »)

Décision du comité syndical

- ⇒ Abondement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 7.2 Développement des pratiques de gestion des espaces publics respectueuses de l'environnement	6 100 €	13 900 €		20 000 €

7.3 Développement des pratiques de gestion de l'espace agricole respectueuses de l'environnement

Décision du comité syndical

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 7.3.a : Réalisation de diagnostics biodiversité	2 400 €	5 600 €		8 000 €
Action 7.3.b : Equipements et aménagements agricoles en faveur de la biodiversité	29 300 €		7 300 €	22 000 €
Action 7.3.c : Animation de démarches agricoles collectives en lien avec la trame verte et bleue	6 000 €			6 000 €
Action 7.3.d : Mise en place d'une opération de confusion sexuelle en viticulture		14 000 €		14 000 €
Action 7.3.e : Acquisition de foncier dans les zones à enjeux « eau » et/ou « biodiversité » pour l'installation d'activités agricoles biologiques	10 000 €		10 000 €	
Action 7.3.f : Préservation et valorisation de la poule de Contres		12 000 €		12 000 €
Action 7.3.g : Etude de faisabilité pour la mise en valeur agricole et naturelle d'une propriété		6 000 €		6 000 €

Module 8 : Economie touristique

8.1 Développement et professionnalisation de l'offre touristique

8.1.a Développement et qualification de l'offre publique d'hébergement touristique

Réorientation des projets publics d'hébergements touristiques vers le dispositif régional CAP hébergements touristiques (hors aires de services pour camping-cars)

Projet identifié

Création de 6 aires de services pour camping-cars à Bourré, Chissay, Monthou, Montrichard, Pontlevoy et Saint-Georges

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire (délégation de maîtrise d'ouvrage des communes)

Coût estimatif : 180 000 € (30 000 €/aire)

Subvention régionale sollicitée : 36 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu (en l'état actuel du projet)
- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 8.1.a : Développement et qualification de l'offre publique d'hébergement touristique	23 600 €		23 600 €	0 €

8.1.b Développement des sites d'animation touristique

Aucun projet identifié

Décision du comité syndical

- ⇒ Redéploiement partiel des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 8.1.b : Développement des sites d'animation touristique	150 000 €		25 000 €	125 000 €

8.1.c Professionnalisation de l'accueil d'hébergement touristique

Projet identifié

Communication touristique (implantation de 10 panneaux d'information dans les 9 communes de la communauté de communes du Cher à la Loire)

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 200 000 €

Subvention régionale sollicitée : 40 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu car inéligible
- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 8.1.c : Professionnalisation de l'accueil d'hébergement touristique	1 900 €		1 900 €	0 €

8.2 Développement des activités de tourisme de nature

8.2.a Création d'un réseau cyclable « Cher à vélo »

Décision du comité syndical

- ⇒ Maintien des crédits

8.2.b Développement de l'itinérance pédestre et équestre

Projets présentés par la CC du Cher à la Loire et la CC val de Cher / Saint-Aignan inéligibles e raison d'un montant d'investissement inférieur au montant subventionnable minimal (50 000 €)

Décision du comité syndical

- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 8.1.a : Création d'un réseau cyclable « Cher à vélo »	69 000 €			69 000 €
Action 8.2.b : Développement de l'itinérance pédestre et équestre	75 000 €		75 000 €	0 €

Module 9 : Développement de l'accès à la culture

9.1 Développer l'offre culturelle

9.1.a Aménager et moderniser les lieux de lecture publique

Projets identifiés

Création d'une bibliothèque centrale intercommunale

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 700 000 €

Subvention régionale sollicitée : 140 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu

Construction d'une médiathèque et d'une salle d'exposition à Gièvres

Maître d'ouvrage : commune de Gièvres

Coût estimatif : 601 500 €

Subvention régionale sollicitée : 120 300 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet retenu
- ⇒ Abondement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 9.1.a : Aménager et moderniser les lieux de lecture publique	14 300 €		106 000 €	123 300 €

9.1.b Soutenir les équipements existants permettant l'accueil de spectacles

Projets identifiés

Création d'une bibliothèque centrale intercommunale

Restructuration de la salle des fêtes de Selles-sur-Cher en salle de spectacles

Maître d'ouvrage : commune de Selles sur-Cher

Coût estimatif : 900 000 €

Subvention régionale sollicitée : 180 000 €

Réhabilitation du théâtre de Mareuil-sur-Cher

Maître d'ouvrage : commune de Mareuil-sur-Cher

Coût estimatif : 110 000 €

Subvention sollicitée : 22 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projets non retenus
- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 9.1.b : Soutenir les équipements existants permettant l'accueil de spectacles	180 000 €		180 000 €	0 €

9.1.c à 9.1.g

Décision du comité syndical

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 9.1.c : Améliorer les lieux d'enseignement artistique et de répétition	180 000 €		180 000 €	0 €
Action 9.1.d : Modernisation du cinéma de St Aignan	12 500 €		12 500 €	0 €
Action 9.1.e : Aménagement du musée de Thésée-Pouillé	0 €			0 €
Action 9.1.f : Animation du Pays d'Art et d'Histoire	52 000 €		30 000 €	22 000 €
Action 9.1.g : Réhabilitation de la Fabrique « Normant » à Romorantin	1 000 000 €			1 000 000 €

Module 10 : Aménagements urbains - Cadre de vie

10.1 Valorisation de l'identité du territoire

10.1.a Aménagement des entrées de villes et bourgs

Projet identifié

Aménagement de l'entrée de bourg de Mareuil-sur-Cher

Maître d'ouvrage : commune de Mareuil-sur-Cher

Coût estimatif : 80 000 €

Subvention régionale sollicitée : 14 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu

10.1.b Préservation et valorisation du patrimoine bâti identitaire

Aucun projet identifié

Décision du comité syndical

- ⇒ Maintien des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 10.1.a : Aménagement des entrées de villes et bourgs	50 000 €		50 000 €	0 €
Action 10.1.b : Préservation et valorisation du patrimoine bâti identitaire	29 300 €	700 €		30 000 €

Module 11 : Activités sportives et de loisirs

11.1 Développement des activités sportives et de loisirs

11.1.a Construction et réhabilitation d'équipements sportifs

Projets identifiés

Réaménagement du stade de football à Montrichard

Maître d'ouvrage : commune de Montrichard

Coût estimatif : 212 632 €

Subvention régionale sollicitée : 42 500 €

Rénovation et agrandissement des vestiaires à Fougères-sur-Bièvre

Maître d'ouvrage : commune de Fougères-sur-Bièvre

Coût estimatif : 160 380 €

Subvention sollicitée : 32 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projets réorientés vers le dispositif d'intervention régional en faveur de la réhabilitation des équipements sportifs dans le cadre de mises aux normes établies par les fédérations

Amélioration du centre aquatique Val de loisirs

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 1 021 110 €

Subvention sollicitée : 204 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu car inéligible

Construction d'un gymnase à Montrichard

Maître d'ouvrage : communauté de communes du Cher à la Loire

Coût estimatif : 2 270 250 €

Subvention régionale sollicitée : 454 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu car inéligible
- ⇒ Abondement des crédits

11.1.b Développement d'espaces de loisirs actifs**Implantation d'un city stade à Montrichard**

Maître d'ouvrage : commune de Montrichard

Coût estimatif : 26 470 €

Subvention régionale sollicitée : 8 000 €

Décision du comité syndical

- ⇒ Projet non retenu car le montant d'investissement est inférieur au montant subventionnable minimal (100 000 €)
- ⇒ Redéploiement des crédits

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 11.1.a : Construction et réhabilitation d'équipements sportifs	94 200 €		359 800 €	454 000 €
Action 11.1.b : Développement d'espaces de loisirs actifs	17 900 €		17 900 €	0 €

Module 12 : AgricultureDécision du comité syndical

	Crédits disponibles	Décision du comité syndical		Crédits restants
		Abondement	Redéploiement	
Action 11.1 : Maintien de l'élevage sur le territoire	41 200 €		1 200 €	40 000 €
Action 11.2 : Diversification et développement des circuits courts et de l'agritourisme	141 000 €		24 200 €	116 800 €
Action 11.3 : Structuration et développement des filières locales	462 500 €	67 500 €	166 300 €	380 000 €
a. Structuration et développement des filières locales	450 000 €		150 000 €	300 000 €
b. Soutien à la viticulture et à la production de plants de vignes	12 500 €	57 500 €		70 000 €
c. Acquisition de matériels en CUMA		15 000 €		15 000 €

AFFAIRES DIVERSES

M. LORGEUX indique qu'en matière d'urbanisme le centre de décision doit être au plus proche du terrain. Ce domaine doit par conséquent rester de la compétence communale. Il se dit favorable à la mise en œuvre d'une démarche SCOT par le Pays à condition que cela n'entraîne aucun transfert de compétence.

Mme RAYNAUD indique le dispositif des contrats régionaux de Pays constitue une politique au titre de laquelle la Région mobilise d'importants crédits. La Région Centre est la région de France qui consacre le plus de crédits en faveur de l'aménagement du territoire (185 M€ pour une génération de contrats de Pays). Concernant la révision à mi-parcours du contrat de Pays, elle se dit soucieuse que certains modules restent sans projet.

M. le Sous-préfet précise qu'un SCOT ne peut être élaboré que par 2 communautés de communes au minimum et regroupées dans un syndicat. Or, dans le Loir-et-Cher, l'ensemble du département est couvert par des syndicats qui mettent en œuvre la politique régionale des contrats de Pays. L'Etat suggère que les SCOT, qui portent des thématiques similaires à celles qui sont traitées par les Pays, soient portés par ces syndicats. Il rappelle que les SCOT sont des documents à caractère stratégique, les documents opérationnels relevant de la compétence des communes ou des communautés de communes.

La diminution des dépenses publiques génère pour l'Etat une perte en compétences humaines et techniques. L'Etat n'a désormais plus de moyens suffisants en ingénierie pour accompagner les collectivités. Afin de garantir le niveau de services existant, M. le Sous-préfet ajoute qu'il est nécessaire que les collectivités locales ou le département prennent le relais.

M. le Sous-préfet estime que le label Pays d'art et d'histoire constitue un atout pour valoriser le patrimoine local et attirer de nouveaux touristes.

M. le Sous-préfet informe que, dans le cadre de la programmation des fonds européens 2014-2020, un programme LEADER sera mis en œuvre auquel le Pays pourra candidater.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.



**Le Président
Claude CHANAL**